

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 1409 du 11 janvier 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2101024S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032377S),

Décide :

Article 1

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2021 :

Querlin	Sylvain	NIGEND : 163 205	NLS : 6 001 737
Meguerditchian	Laurent	NIGEND : 210 426	NLS : 6 575 426

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2021 :

Prévost	Jérôme	NIGEND : 172 079	NLS : 8 027 368
Jarry	Pierre	NIGEND : 191 169	NLS : 8 039 941

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 janvier 2021.

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon